

# Rapport annuel

## COMPTES 2020 – BUDGET 2021

*Présentation des comptes de la commune au 31/12/2020 avec  
analyses des principaux événements financiers de l'année.*

**Commune d'Arthon**

Tél 02 54 36 14 09  
Télécopie 02 54 36 63 73

7 Place de la Mairie  
36330 ARTHON

[www.arthon.fr](http://www.arthon.fr)  
[mairie@arthon.fr](mailto:mairie@arthon.fr)



# Table des matières

Situation économique et sociale _____	1
Situation de la collectivité _____	3
États financiers _____	9
Evolutions pluriannuelles _____	10
Budget 2021 _____	13
Variations notables et caractéristiques _____	16

## **Situation économique et sociale**

---

### **Rappel réglementaire**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note a pour objet d'analyser le résultat de l'exercice écoulé et de présenter les grandes orientations et évolutions du budget 2020, en tenant compte du contexte national et local.

### ***Situation économique globale***

Après plusieurs années d'un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'Etat et la crise sanitaire liée au COVID 19, le budget primitif 2021 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité.

Depuis 8 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit.

L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposée par l'Etat et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rude épreuve.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer des moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions. Toutefois, l'effet de ciseaux entre la baisse des dotations et les charges contraintes nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La commune tient un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, mais cette baisse des recettes de fonctionnement qui nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale impose à la collectivité de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et l'investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2021, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

### ***Les conséquences pour la commune***

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et la dotation de solidarité rurale de la commune ne subissent plus qu'une légère diminution depuis 2018. Toutefois, l'inflation n'est plus compensée et donc ces dotations baissent en euros constants. La réforme de la taxe d'habitation qui est en cours de mise en œuvre n'a pas de conséquences pour notre commune, les exonérations étant compensées par l'état.

Pour le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C.), il faut attendre la répartition des contributions au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.), mais nous pouvons constater en 2019 que comme en 2018 il a légèrement baissé pour notre contribution.

Comme les années précédentes, la commune effectuera des demandes de subventions dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du Fonds d'Action Rurale (FAR) et des fonds de concours de l'agglomération. Compte tenu entre autres des projets d'investissement de rénovation de l'école, nous solliciterons également le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les fonds européens.

Cette année la crise sanitaire impactera encore fortement nos comptes. Les recettes de nos services périscolaires, de la cantine et de la location de la salle multiactivité ont et vont fortement baisser. Nos charges, elles, restent les mêmes.

Le dépôt de bilan de notre boulanger impactera également sensiblement nos comptes puisque nous ne percevrons probablement pas (ou très peu) de loyers en 2021.

## Situation de la collectivité

---

### Faits financiers saillants

#### *Le budget de fonctionnement*

Les charges de fonctionnement (757 652€) baissent très fortement en 2020, c'est l'effet COVID. Le niveau habituel se situe en moyenne à 850 000 €. Les recettes liées à nos activités de production de service baissent dans la même proportion.

Ces résultats d'exploitation permettent une épargne brute (recettes réelles– dépenses réelles de fonctionnement), ou autofinancement, de **113 173 €**. (pour mémoire il était 110 414 en 2019).

Néanmoins, et compte tenu de nos remboursements d'emprunts (57 905€ en 2021) en baisse suite à l'arrêt du prêt de la Tremblère, mais en prenant en compte le nouvel emprunt pour financer les travaux de la rue des écoles, le solde disponible pour nos investissements est de 55 268€. Cette somme est très insuffisante pour permettre la réalisation de projets d'envergure sans avoir recours à l'emprunt.

La masse salariale nette de remboursements est en baisse, la période de confinement et la suppression d'un poste l'expliquant. L'effectif 2020 est composé de 11 agents titulaires et 2 contractuels.

Les frais généraux (fournitures et services extérieurs) sont en baisse de 47 781 € après plusieurs années de baisse. Là également la période de confinement du printemps 2020 a considérablement impacté nos dépenses. Une rénovation énergétique globale de nos bâtiments communaux pourrait nous permettre de réduire sensiblement nos dépenses énergétiques. C'est la priorité de nos investissements pour ces prochaines années en particulier avec le projet de rénovation de l'école.

L'augmentation de notre versement au fonds de péréquation intercommunal qui nous pénalisait depuis de nombreuses années est enfin endiguée, son montant étant de nouveau en légère diminution de 355 € pour 2020.

Au niveau des recettes, les dotations perçues sont de nouveau en légère baisse (-4,87 %).

Nos recettes fiscales sont également en baisse de 2% à 540 877 €.

La crise sanitaire a fortement impacté nos recettes en 2020, elles baissent de 23,75 %.

Enfin, l'inoccupation de la boulangerie et la baisse de location de la salle des fêtes liée au COVID font baisser nos recettes immobilières de 15,74 %.

## Le budget de fonctionnement

## Dépenses

	Rubriques	2019	2020	Variation	%
60	Achats fournitures courantes	123 691	103 537	-20 154	-16,29
61	Services extérieurs	93 058	80 101	-12 957	-13,92
62	Autres services extérieurs	33 297	18 627	-14 670	-44,06
63	Taxes foncières	11 879	11 738	-141	-1,19
12	Charges de personnels	471 051	432 126	-38 925	-8,26
14	Fonds de péréquation	14 477	14 832	355	2,45
65	Indemnités élus – Syndicats –Subventions	83 788	86 931	3 143	3,75
67	Charges exceptionnelles	600	73	-527	-87,83
66	Charges Financières	11 569	9 687	-1 882	-16,27
	<b>Total dépenses avant Charges Excep.</b>	<b>843 410</b>	<b>757 652</b>	<b>-85 758</b>	<b>-10,17</b>
42	Charges exceptionnelles cession	1 636	903	-1 636	
	<b>Sous Total</b>	<b>845 046</b>	<b>758 556</b>	<b>-86 490</b>	<b>-10,23</b>

## Recettes

	Rubriques	2019	2020	Variation	%
64	Remboursement sur personnel absent	25 377	11 226	-14 151	-55,76
70	Produits des services et du domaine	154 391	117 725	-36 666	-23,75
73	Impôts et taxes	551 894	540 877	-11 017	-2,00
74	Dotations et subventions	129 736	123 417	-6 319	-4,87
75	Revenus des immeubles + TF	78 501	66 144	-12 357	-15,74
76	Produits financiers	3	13	0	
77	Remboursements Assurances	14 782	12 328	-2 527	-17,10
	<b>Total recettes avant produits except.</b>	<b>954 684</b>	<b>871 729</b>	<b>-83 037</b>	<b>-8,70</b>
42	Produits exceptionnels	776	0		
	<b>Total Général</b>	<b>955 460</b>	<b>871 729</b>	<b>-83 731</b>	<b>-8,76</b>
	<b>Résultat</b>	<b>110 414</b>	<b>113 173</b>	<b>2 759</b>	<b>2,50</b>

**Évolution de notre épargne brute sur les six dernières années**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du résultat de fonctionnement.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses de fonctionnement	825 769	848 007	855 018	819 874	845 046	758 556
Recettes de fonctionnement	898 699	928 798	914 876	957 870	955 460	871 729
Épargne brute (CAF)	72 930	80 791	59 858	137 996	110 414	113 173

**Évolution de nos dépenses de fonctionnement sur les 5 dernières années**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

	Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020
60	Achats fournitures courantes	133 489	121 911	113 651	123 691	103 537
61	Services extérieurs	116 913	103 084	91 390	93 058	80 101
62	Autres services extérieurs	27 107	32 742	19 453	33 297	18 627
63	Taxes foncières	13 077	12 020	13 582	11 879	11 738
12	Charges de personnels	495 631	465 807	458 736	471 051	432 126
14	Fonds de péréquation	13 450	17 542	16 017	14 477	14 832
65	Indemnités élus – Syndicats – Subventions	86 902	84 695	84 768	83 788	86 931
66	Charges Financières	19 814	17 217	14 946	11 569	9 687
67	Charges exceptionnelles, cessions	36 729	0	7 331	2 236	903
	Total	943 112	855 018	819 874	845 046	758 556

**Évolution de nos recettes de fonctionnement sur les 5 dernières années**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes de fonctionnement.

	Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020
<b>64</b>	Remboursement sur personnel absent	45 006	29 461	20 941	25 377	11 126
<b>70</b>	Produits des services et du domaine	132 355	131 281	148 451	154 391	117 725
<b>73</b>	Impôts et taxes	569 089	530 144	559 386	551 894	540 877
<b>74</b>	Dotations et subventions	141 451	137 112	140 244	129 736	123 417
<b>752</b>	Revenus des immeubles	73 842	70 514	70 025	78 501	66 144
<b>76</b>	Produits financiers	14	13	14	3	13
<b>77</b>	Remboursements sinistres et factures	45 298	16 351	7 231	14 782	12 328
	Produits exceptionnels	16 847	0	6 727	776	0
	Total	1 023 903	914 876	953 020	955 460	871 729

**Évolution la dotation globale de fonctionnement sur les 7 dernières années**

La DGF est en baisse continue depuis 2014.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>DGF</b>	110 047	90 695	71 396	57 320	53 656	50 264	46 356

**Nos produits et recettes par rapport aux autres communes en %**

	Rubriques	Arthon	Département (500 à 1999)
R	Impôts locaux	35,62%	36,82%
R	Dotations (dont DGF)	14,15% (5,31)	32,94% (26,48)
D	Achats et Charges Externes	26,69%	31,76%
D	Charges de personnels	55,55%	49,82%
T	Autofinancenet Net (/dépenses équipement)	19,87%	26,89%
T	Dettes bancaires et assimilées (/dép équipem.)	35,95%	15,17%
T	Subventions reçues (/dépenses équipement)	20,04%	28,73%



**Évolution de la fiscalité locale sur les 6 dernières années**

Le relèvement des taux des taxes en 2018 et une inflation plus forte compensent en partie la baisse de la valeur locative des usines Balsan en 2017. L'agglomération perçoit en outre 72.913 € au titre de la CFE et nous reverse 227 504 € au titre de l'attribution de compensation.

Taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taxe d'habitation</b>	81 353	85 449	101 533	106 673	109 312	111 648
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	163 646	173 302	114 607	127 972	131 212	132 309
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	23 626	24 724	29 464	31 269	31 945	32 293
<b>Total</b>	268 625	283 475	245 604	265 914	272 469	277 728

**Évolution des taux de fiscalité sur les 5 dernières années**

Le tableau résume l'évolution des taux de fiscalité locale part communale uniquement.

Taxes	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne département
<b>Taxe d'habitation</b>	9,57	11,29	11,63	11,63	11,63	13,34
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	15,17	15,17	16,54	16,54	16,54	16,96
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	22,54	26,59	27,39	27,39	27,39	36,32
<b>Taxe ordures ménagères</b>	22,12	18,90	18,20	18,20	18,20	15,03

**Environnement socio-économique de la commune**

Données économiques	Arthon	Moyenne département
<b>Population légale</b>	1 301	
<b>Nombre de foyers fiscaux</b>	619	
<b>Nombres de logements imposés à la TH</b>	530	
<b>Part de résidences secondaires</b>	8,9%	16,3%
<b>% des locaux d'habitation</b>	73,2%	70,2%
<b>% des locaux professionnels ou commerciaux</b>	6,7%	11,6%
<b>% des locaux industriels</b>	20,2%	17,8%

### ***Le budget d'investissement***

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 322 274 € en 2020 en forte hausse par rapport à l'exercice précédent.

Des éléments majeurs sont à noter :

- Les travaux de la rue des écoles constituent la principale dépense pour 237 876,09 €.
- L'aménagement de la mare des Cassons pour un montant de 22 351,48 €
- Une autolaveuse pour le gymnase d'un montant de 11 202,60 €.
- Le remboursement du capital de nos emprunts est en forte baisse, compte tenu de la fin de prêt souscrit pour le rachat de la Tremblère.

La partie recette du budget d'investissement est principalement constituée par la souscription d'un emprunt d'un montant de 100 000 € lié aux travaux de la rue des écoles. L'affectation du résultat de fonctionnement antérieur pour 106 000 € vient compléter notre budget.

Les subventions perçues s'élèvent à 55 753 €. A noter qu'il reste 85 000 € de subventions à percevoir pour les travaux de la rue des écoles, non comptabilisées en 2020.

Le F.C.T.V.A perçu en 2020 (lié aux investissements importants de 2018) est en forte baisse à 8 722 €.

Le total des recettes est de 276 269 €.

L'ensemble de ces éléments se traduit par un déficit d'investissement de 46 005 € en 2020.

## États financiers

### Le budget d'investissement

#### Dépenses

	Rubriques	2019	2020	Variation
	Remboursement emprunts	76 369	44 130	-32 239
	Cessions immobilisations	1 156	0	-1 156
	Solde exécution antérieur	97 581	64 825	-32 756
	Travaux sur bâtiments communaux	3 516	0	-3 516
	Terrains, voiries, réseaux	62 134	215 455	153 321
	Marre des cassons	0	22 351	22 351
	Éclairage public	0	22 421	22 421
	Matériel de bureaux, informatique	2196	2 860	664
	Matériel Espaces Verts	3 255	449	-2 806
	Autres immobilisations	7284	13 551	6 267
	Dépôts et cautionnement payés	392	1 055	663
	<b>Total</b>	<b>256 577</b>	<b>387 099</b>	<b>130 522</b>

#### Recettes

	Rubriques	2019	2020	Variation	%
1068	Affectation du résultat fonctionnement N-1	106 000	106 000	0	0
10222	F.C.T.V.A.	13 428	8 722	-4 706	-35,04
10226	Taxe D'aménagement	10 265	4 570	-5 695	-55,47
13	Subventions reçues	60 025	55 754	-4 271	-7,11
164	Nouvel emprunt	0	100 000	100 000	
165	Dépôts et cautionnement reçus	398	263	-135	-33,91
	Divers, cession actifs	1 636	960	-676	-41,32
	<b>Total</b>	<b>191 752</b>	<b>276 269</b>	<b>84 517</b>	<b>44,07</b>
	<b>Résultat</b>	<b>-64825</b>	<b>-110 830</b>	<b>-46 005</b>	

## Evolution pluriannuelle

### Affectation du résultat

Pour déterminer les ressources d'investissement disponibles, il faut tenir compte :

- De l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement)
- De la reprise des résultats de l'exercice précédent (excédent ou déficit d'investissement, affectation de l'excédent de fonctionnement, restes à réaliser)

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il faut parfois prévoir l'inscription d'emprunts, sachant qu'ils ne seront mobilisés qu'en fonction des réalisations et des besoins de trésorerie.

Le compte administratif 2020 nous permet de prévoir un résultat de clôture de l'exercice à hauteur de 268 725,41 € dont 113 173,32 € de résultat de l'exercice 2020 et 155 552,09 € d'excédent antérieur reporté de 2019.

Ce résultat vient couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (-46 004,90€), avec pour répartition : conserver 159 480,51 € en section de fonctionnement pour 2020 et affecter 63 240 € en section d'investissement (=affectation du résultat).

	Résultat clôture 2019 (A)	Virement à l'investissement (B)	Résultat 2020 (C)	Résultat de clôture (A+B+C)	Restes à réaliser (D)	Résultat avec les restes
Investissement	-64 824,91		-46 004,90	-110 829,81	74 800	-36 029,81
Fonctionnement	261 552,09	-106 000,00	113 173,32	268 725,41		268 725,41
Total	196 727,18	-106 000,00	67 168,42	157 895,60	74 800	232 695,60

### Évolution du fonds de roulement sur les 6 dernières années

Un fonds de roulement de 200 000 € est nécessaire l'objectif est atteint en 2020.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Fonds de roulement en fin d'année</b>	284 114	184 037	106 156	150 701	200 947	232 696

**Évolution de nos dépenses d'investissement sur les 5 dernières années**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses d'investissement.

Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Dépenses d'équipement</b>	314 301	244 696	179 399	81 079	277 089
<b>Remboursement de la dette bancaire</b>	64 458	90 236	146 550	76 369	44 130
<b>Autres</b>	1 661	752	6 727	1 548	1 055
<b>Total</b>	382 421	335 684	332 676	158 996	322 274

Le remboursement de prêt de la Tremblère est terminé en 2020, un prêt sur 10 ans de 100000€ pour les travaux de la rue des écoles commence la même année.

**Évolution de nos recettes d'investissement sur les 5 dernières années**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes d'investissement.

Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Excédents de fonctionnement capitalisés</b>	100 000	81 000	84 000	106 000	106 000
<b>Dettes bancaires</b>	20 404	100 000	50 000	0	100 000
<b>Subventions reçues</b>	42 654	83 589	155 958	59 404	55 754
<b>Taxe d'aménagement</b>	8 235	5 421	9 211	10 265	4 570
<b>FCTVA</b>	4 067	8 105	29 439	13 428	8 722
<b>Divers, cessions d'actifs</b>	37 221	831	7 167	2 656	1 223
<b>Total</b>	212 581	278 946	335 775	191 753	276 269
<b>Résultat investissement</b>	-80 868	-56 738	3 099	-46 005	-64 825

**Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la dette de la commune.

Années	Echéances	Capital	Intérêts
2012	101 684	73 234	28 450
2013	101 358	75 957	25 401
2014	82 732	61 566	21 166
2015	89 895	66 458	23 437
2016	103 915	84 101	19 814
2017	107 454	90 236	17 218
2018	161 496	146 550	14 945
2019	87 584	76 636	10 948
2020	54 812	45 125	9 686
<b>2021</b>	<b>66 639</b>	<b>57 905</b>	<b>8 734</b>
2022	60 172	60 172	7 320
2023	67 493	61 615	5 877
2024	67 493	63 108	4 384
2025	67 493	64 652	2 840
2026	67 493	40 820	1 242
2027	26 723	26 131	592
2028	19 975	19 596	379
2029	7 295	7 026	268
2030	7 295	7 111	183
2031	7 295	7 197	97
2032	3 647	3 630	16
<b>Total emprunté</b>	<b>450 905</b>	<b>418 969</b>	<b>31 936</b>

L'emprunt de 100 000 € pour les travaux de la rue des écoles est intégré dans le tableau.  
La charge de remboursement sera d'un peu plus de 10000 € par an de 2020 à 2030.

## Budget 2020

### Projets d'investissements envisagés

Le budget d'investissement 2021 sera un budget de transition, le projet d'école à énergie positive étant à l'étude.

Des travaux de voirie sont néanmoins prévus ainsi que des équipements divers pour l'école et les services généraux de la mairie.

Le changement de la chaudière de la boulangerie est envisagé.

Investissements	Détail	Montant global	Subventions
<b>Équipements scolaires</b>		<b>17 700</b>	<b>7 200</b>
Équipement numérique	7 000		
Climatisation et poufs	5 500		
Automatisation portail	5 000		
Réfrigérateur	200		
<b>Voirie, réseaux</b>		<b>10 000</b>	<b>85 000</b>
Travaux chemin du stade	10 000		
<b>Matériel</b>		<b>19 500</b>	<b>2 500</b>
Sécateur électrique	1 200		
Bac à livre	500		
Réfrigérateur	500		
Chaises Salle de réunion mairie	500		
Table cantine	5 000		
Chaudière boulangerie	6 000		
Chauffe-plats cantine	500		
Rideaux salle municipale	2 500		
Gloriette	2 500		
<b>Projet école</b>		<b>16 000</b>	
Étude de faisabilité	16 000		14000

BUDGET COMMUNE 2021			FONCTIONNEMENT			RECETTES		
DÉPENSES								
60	<b>Achats fournitures courantes</b>	143 500,00 €	13	<b>Atténuations de charges du Personnel</b>	- €			
	Gaz Electricité 60000 € Eau Ass 4 000 €	64 000,00 €						
	Alimentation Cantine	35 000,00 €						
	Fournit : Petit Equipement 8000 € Entretien 6000 €	14 000,00 €						
	Fournitures de voirie	7 000,00 €	70	<b>Produits des Services et Domaine</b>	136 000,00 €			
	Fournitures : Scolaires 7500 € Administratives 3000 €	10 500,00 €		ALSH (Familles et CAF)	90 000,00 €			
	Autres (Fuel GO Vêtements Pharmacie)	13 000,00 €		CANTINE (Scolaire et ALSH)	40 500,00 €			
61	<b>Services extérieurs</b>	144 000,00 €		Redevance Occupation du Domaine Elect Gaz Tél	5 000,00 €			
	Prestations de services	18 000,00 €		Concessions Cimetière	300,00 €			
	Locations Mobilières 8000 € Immob 3000 €	11 000,00 €	73	<b>Impôts et Taxes</b>	546 000,00 €			
	Terrains	7 000,00 €		Les 3 Taxes	280 000,00 €			
	Bâtiments	32 000,00 €		Attribution de Compensation Agglo	227 000,00 €			
	Voies et réseaux	40 000,00 €		Fonds National de Garantie de Ressources	32 000,00 €			
	Entretien sur biens mobiliers	20 000,00 €		Fiscalité TF SIVU 2020-2021	4 000,00 €			
	Assurance sauf personnel	11 000,00 €		OM	3 000,00 €			
	Autres (Onf, Doc, Reilure, Analyse Repas)	5 000,00 €	74	<b>Dotations et Subventions</b>	114 000,00 €			
62	<b>Autres services extérieurs</b>	42 500,00 €		Dotation Forfaitaire	46 000,00 €			
	Scalls NR Buletins	4 000,00 €		Dotation de Solidarité Rurale	35 000,00 €			
	Fêtes et cérémonies (feu d'artifice, réceptions)	6 000,00 €		Comp po/perte Taxe Add Droit Mutat Pub Fonc	18 000,00 €			
	Transports Collectifs & Indemnités kms	4 000,00 €		Dotation Nationale de Péréquation	600,00 €			
	Téléphone et Frais d'Affranchissement	9 000,00 €		FCTVA	400,00 €			
	Autres Dont Redevance 2020-2021 OM Cne 11000 €	19 500,00 €		Compensation 3 Taxes	14 000,00 €			
63	<b>Taxe foncière</b>	13 000,00 €	75	<b>Revenus des Immeubles</b>	50 000,00 €			
012	<b>Charges de Personnel (salaires-charges+ intervenants 7000 €)</b>	474 000,00 €		TF La Tremblère	4 000,00 €			
014	<b>FPIC 15000 € Dégrèvement Jeunes Agriculteurs 1000 €</b>	16 000,00 €	76	<b>Produits financiers</b>	14,59 €			
65	<b>Indemnités élus - Syndicats - Subventions</b>	103 500,00 €	77	<b>Produits exceptionnels</b>	- €			
	Élus (indemnités, charges et formation)	56 000,00 €						
	Cotisations aux Syndicats	10 000,00 €						
	Subventions aux associations	26 000,00 €						
	CCAS	4 500,00 €						
	Autres 1000 € Pertes/Créances 6000 €	7 000,00 €						
66	<b>Charges financières Intérêts</b>	9 000,00 €						
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	9 000,00 €						
68	<b>Amortissement</b>	1 000,00 €	002	<b>SOUS TOTAL</b>	850 014,59 €			
		955 500,00 €		<i>Excédent de Fonctionnement</i>	168 725,41 €			
023	<b>Virement à la Section Investissement</b>	63 240,00 €		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	1 018 740,00 €			
		1 018 740,00 €						



## INVESTISSEMENT

## BUDGET COMMUNE 2021

## RECETTES

## DÉPENSES

<b>OP 21</b>	<b>Voirie</b> Travaux Chem Stade Telecom	10 000,00 €	10 000,00 €	1323	Subventions rue des Ecoles FAR 2019-2020	23 000,00 €	85 000,00 €
<b>OP 12</b>	<b>Environnement Scolaire</b> Equipement numérique Climatisation + Poufs Gâche Portail Réfrigérateur	7 000,00 € 5 500,00 € 5 000,00 € 200,00 €	17 700,00 €	13251 1341 1323 1328	Metropole Châtix Fonds de Concours DETR Etat Equipement numérique CAF Climatisation + Poufs	24 700,00 € 37 300,00 €	3 000,00 € 4 200,00 €
<b>OP 32</b>	<b>Projet Ecole à Energie Positive</b> Etude Travaux	16 000,00 € 53 870,19 €	69 870,19 €	1322	Région Mare des Cassons + Eclairage		20 000,00 €
<b>21</b>	<b>Matériel</b>						
<b>2158</b>	Sécateur électrique	1 200,00 €	19 500,00 €				
<b>2184</b>	Bac à Livres BDI Réfrigérateur Chaises Salle Réunion Mairie Tables Cantine	500,00 € 500,00 € 800,00 € 5 000,00 €		1328	CAF Tables et Jeux		2 500,00 €
<b>2188</b>	Chaudière Boulangerie Chauffe-plat Cantine Rideaux Salle Municipale Gloriette	6 000,00 € 500,00 € 2 500,00 € 2 500,00 €		10222	FCTVA		4 000,00 €
<b>1641</b>	<b>Remboursement Capital</b>		58 000,00 €	10226 1068	Taxe Aménagement Affectation du résultat 2020		2 000,00 € 100 000,00 €
<b>001</b>	<b>Résultat 2020 Déficit</b>		110 829,81 €	2151 28 021	Annul Mise à Dispo Personnel Agglo Amortissement Virement de la Section Fonctionnement		960,00 € 1 000,00 € 63 240,00 €
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		285 900,00 €		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		285 900,00 €

## Variations notables et caractéristiques

### Budget de Fonctionnement dépenses

Achats fournitures courantes

*La dépense de 103 536 € est en forte baisse en 2020 (- 20 154 € soit - 16%). Cette baisse est principalement liée au confinement. Il est à espérer qu'elle remonte à un niveau proche des 120 000 € les prochaines années. Seule une réduction de nos dépenses d'énergie pourrait justifier une baisse à un niveau sensiblement inférieur à ce seuil probablement incompressible.*

#### 60611 Eau et assainissement

La dépense d'eau et d'assainissement en 2020 passe de 2068 € à 4 504 €. Cette forte augmentation est liée à la non-comptabilisation d'une partie des factures du syndicat des eaux en 2019 comptabilisées en 2020.

#### 60612 Energie-Electricité

La dépense est en baisse de 9 058 € passant de 56 949 € en 2019 à 47892 € en 2020. Elle revient de ce fait à son niveau de 2018. Ce sont les aléas climatiques qui expliquent ces variations. Par ailleurs l'absence de chauffage de l'école pendant la période de confinement du printemps 2020 a permis de réduire la dépense.

Le changement de l'éclairage public par des ampoules LED, qui nous avait permis de baisser durablement la dépense en électricité ces dernières années ne bénéficie plus à notre budget, en terme de variation.

Pour continuer à faire baisser cette dépense, seule une rénovation énergétique des bâtiments communaux permettra de réaliser de fortes économies. C'est toute la logique du projet de rénovation ou de construction d'une nouvelle école qui devrait nous permettre de réduire très considérablement cette dépense. En année normale les dépenses d'énergie pour l'ensemble

des activités scolaires et périscolaires avoisinent les 30 000 €. Une production positive d'énergie représentant un tiers de ces dépenses devrait nous permettre une économie globale à terme de 40 000€.

Par ailleurs, nous avons changé de fournisseur d'énergie en 2021 passant d'EDF à Total avec une économie à la clé d'environ 5 % de nos factures d'électricité.

#### 60621 Combustibles

Une dépense en baisse plus de 2 000 € correspondant à une double baisse de la consommation de fuel et de son prix d'achat.

#### 60623 Alimentation

La dépense d'alimentation passe de 32 626 € (2019) à 23 659 € (2020). Cette dépense qui suit normalement l'évolution de l'inflation et de nos effectifs scolaires est en 2020 en baisse de 28 %, confinement et baisse de fréquentation de nos cantines obligent.

#### 60631 Fournitures d'entretien 60632 Fournitures de petit équipement 60633 Fournitures voirie

Les dépenses de fournitures d'entretien passent de 5 091 € (2019) à 3 932 € (2020) soit une baisse de 1 159€. Cette baisse est en partie liée au confinement.

Les dépenses de fournitures de petit équipement après plusieurs années de forte baisse sont en légère hausse passant de 5 585 € en 2019 à 6 025 € en 2020. Ce poste est bien maîtrisé, il fait l'objet d'une attention permanente du personnel à une gestion économe.

Les dépenses de fournitures de voirie reviennent à leur niveau moyen à 1 941 € pour 2020. En 2019 l'achat occasionnel de panneaux de signalisation pour 1 601 € expliquait l'augmentation, ça n'a pas été le cas en 2020. Ces dépenses principalement constituées de matériaux nécessaires aux petites réparations de voirie font l'objet de stockage, ce qui peut expliquer leur variation d'une année sur l'autre. Néanmoins, la baisse pérenne de ces trois postes de fournitures démontre la volonté de réaliser des économies budgétaires en allant « grappiller » toutes les petites sources de réduction des dépenses possibles.

Globalement sur ces trois postes, la dépense est passée de 13 705 € en 2019 à 11 898 € soit une baisse de 13 %.

### Services extérieurs

***La dépense est en baisse ( - 11 956 €) passant de 93 057 € en 2019 à 81 101 € en 2020.***

#### 611 Contrats de prestations de services

La dépense pour ce poste reste à un niveau élevé de 16 360 € en 2019 (elle était de 18 221 € en 2018). Cette dépense ne dépassait pas 10 000 € en 2015. Une facture de 2 284 € pour un diagnostic amiante à la Tremblère nécessaire à l'installation de la fibre est à noter cette année. D'autre part, diverses factures de mise aux normes de sécurité (Socotec, extincteur..) viennent de nouveau alourdir le poids budgétaire de ce poste.

#### 6132 Locations immobilières

Cette dépense constituée par les locations des gîtes pour les séjours n'est constituée que du solde de la location du gîte pour le séjour au ski de février 2020, tous les autres séjours ayant été annulés.

#### 6135 Locations mobilières

La dépense est en légère baisse passant de 8 466 € en 2019 à 7 628 € en 2020. A noter en 2019 la présence d'une dernière échéance de location au premier trimestre pour la tondeuse KUBOTA de 1 035 €.

Les contrats de location du copieur pour 4 480 € par an ont été renouvelés par l'ancienne équipe municipale juste avant son départ pour 5 ans, soit un prix de location globale de 22 400 € pour un matériel qui n'en vaut pas la moitié à l'achat.

La location du standard téléphonique a également été renouvelée dans les mêmes conditions pour un coût sur 5 ans de 4 248 €. Cette technologie est obsolète (Numéris). Nous la remplacerons prochainement par un standard dans le Cloud grâce à l'arrivée de la fibre

optique. Le coût de ce standard sera quasi nul, mais nous devons quand même continuer à payer la location de l'ancien que nous n'utiliserons plus jusqu'à son terme.

#### 6152 Entretien des bâtiments et des terrains

La dépense passe de 20 707 € en 2019 à 22 209 € en 2020. La variation est peu significative.

#### 61523 Entretien des voies et réseaux

La dépense passe de 9 625 € (2019) à 9 989 (2020). La variation est peu significative, la dépense est très stable sur la durée.

#### 61551 Matériel roulant

La dépense passe de 13 665 € en 2019 à 8756 € en 2020. Nous revenons ainsi à un niveau au-dessous de la moyenne annuelle. Les réparations de matériel (hors entretiens courants) fluctuent d'une année sur l'autre. Le renouvellement récent de l'épareuse et d'une tondeuse avait contribué à faire baisser ce poste, mais de grosses réparations sur les tracteurs et le véhicule communal viennent alourdir la charge, c'était le cas en 2019 pas en 2020.

#### 616 Primes d'assurance

La dépense passe de 10 729 € (2019) à 6 610 € (2020). Cette baisse est artificielle, car l'assurance immobilière de la commune est passée d'une facturation annuelle de juin à juin à une facturation liée à l'année civile. Seule la partie de juillet à décembre 2020 est donc comptabilisée cette année. En 2021, nous retrouverons un montant proche des 11 000 € annuels.

6232 Fêtes et cérémonies

La dépense passe de 6 667 € (2019) à 1854 € (2020). La reprise du feu d'artifice dont le coût en 2019 était de 4 000 € explique cette baisse, il n'y en pas eu en 2020.

6247 Transports collectifs

La dépense est stable à 2 558 €. Elle est liée principalement au séjour de ski.

6261 Frais d'affranchissement

La dépense est en hausse à 1 482 € après de nombreuses années de baisse. La dématérialisation de nombreux documents et ceci malgré la forte hausse des timbres chaque année doit nous permettre de faire baisser cette dépense qui, à terme, ne devrait pas dépasser les 1 000 € par an.

6262 Frais de télécommunications

La dépense est stable à 5 991 € (2019). Une partie des abonnements a été transférée chez des opérateurs télécom alternatifs en fin d'année 2018 et une autre partie en tout début 2019. Nous avons résilié des abonnements inutiles en 2020 et nous allons poursuivre les économies en 2021 avec le passage à la fibre optique qui sera moins coûteuse.

6218 Autres personnels extérieurs

La dépense baisse fortement passant de 11 358 € en 2019 à 5 722 € en 2020, covid et baisse des activités périscolaires obligent.

## Charges de personnels

6411 6413 6451 6453 6454 6455 Charges de personnels (titulaire ou non) ainsi que les cotisations sociales y afférant.

Il convient de retraiter l'évolution de ces dépenses des remboursements perçus au titre des absences de personnels et des aides pour les contrats aidés.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
<b>Personnel Titulaire</b>	247 016	237 775	- 9 241
<b>Personnel Non Titulaire</b>	53 443	38 012	- 15 431
<b>Cotisations</b>	150 340	135 735	- 14 605
<b>Remboursements Perçus</b>	- 25 376	- 11 226	14 150
<b>Total</b>	425 424	400 296	- <b>25 128</b>

La dépense est en baisse passant de 425 424 € (2019) à 400 296 € en 2020 (-6%).

La baisse des charges de personnel titulaire et non titulaire (moins de remplacements en 2020 liés à des arrêts maladie) permet d'obtenir ces bons chiffres.

La masse salariale est très bien maîtrisée depuis plusieurs années, mais reste élevée en comparaison d'autres communes compte tenu d'une forte production de services en interne.

## Indemnités et subventions

6531 Indemnités aux élus

La dépense correspondant à la mise en place de la nouvelle équipe s'établit à 47 205 €. Elle est d'un niveau légèrement supérieur à celle du précédent mandat.

73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales

La dépense est stable depuis 2019 à 14 279 €, après quatre années de forte hausse. Pour mémoire, en 2013, la contribution n'était que de 3 524 €, notre contribution financière pour aider les communes moins favorisées de notre intercommunalité est enfin stabilisée.

Répartition des subventions et contributions par secteurs

Les dotations et contributions aux syndicats intercommunaux et associations locales sont en baisse de 4% passant de 34 155 € en 2019 à 30 770 €. La baisse est liée au confinement et la réduction de la subvention pour la halte-garderie. Il est intéressant d'en établir une répartition par secteurs. La subvention accordée par la commune à Familles Rurales pour la gestion de la halte-garderie est compensée pour moitié par une aide de la CAF.

Secteurs	Dotations	%
Halte Garderie	6 600	22
Sport	6 950	23
Syndicats intercommunaux	7 640	25
Scolaire (coopérative)	3 500	11
Social (CCAS)	4 000	13
Culture	1 650	5
Divers	430	1
<b>Total</b>	<b>30 770</b>	<b>100</b>

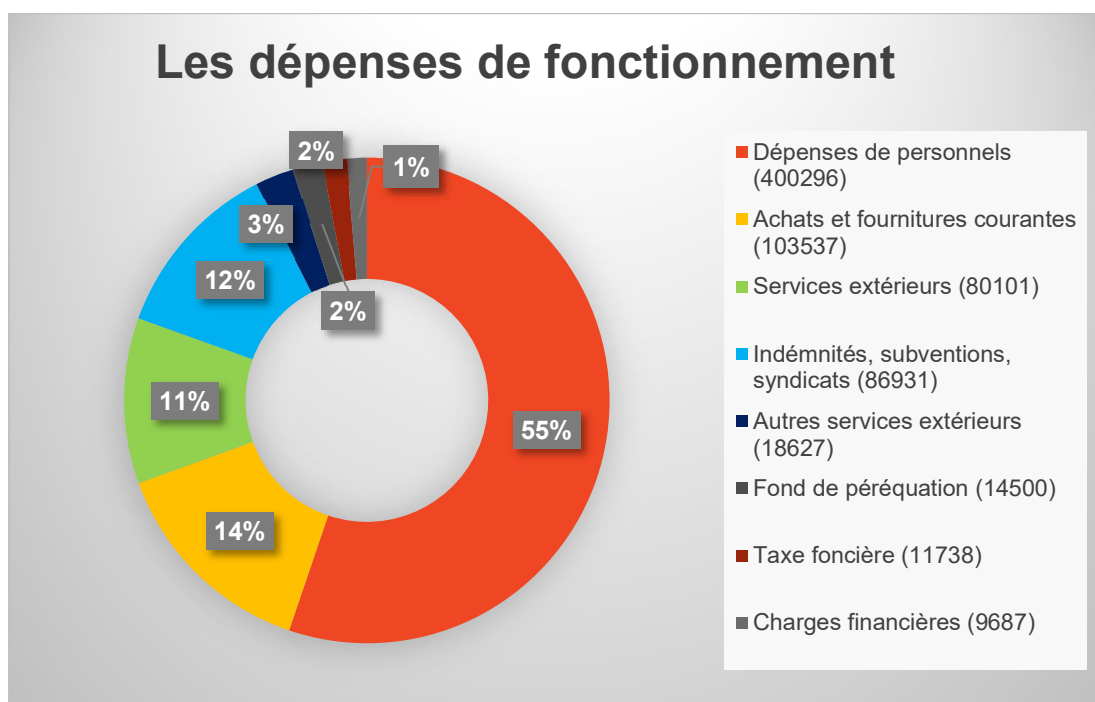


## Charges financières

66111 Intérêts réglés

La dépense passe de 11 569 € (2019) à 9 687 € (2020). Les taux d'intérêt très bas sur les nouveaux emprunts permettent de maîtriser cette dépense. L'arrêt de l'emprunt de la Tremblère contribue à la baisse de cette charge.

## Répartitions des dépenses de fonctionnement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Plus de la moitié (55 %) du budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses de personnel.

Près d'un tiers du budget (28% 14 + 11 + 3) est consacré à l'entretien courant de la commune, la production de services et au fonctionnement des services généraux.

12 % du budget de fonctionnement est affecté aux indemnités aux élus, aux subventions aux associations locales et aux syndicats intercommunaux .

Le reste (5%), est consacré aux intérêts d'emprunts, aux impôts payés par la commune et à la solidarité intercommunale.

## Budget de Fonctionnement recettes

Produits des services, du domaine

### 70323 Redevance d'occupation du domaine public communal

La recette passe de 1 431 € (2019) à 2 587 (2020). Cette variation positive de 1 156 € est peu significative, les redevances d'occupation (orange, grdf...) n'étant pas versées avec une grande régularité.

### 70632 Redevances et aides liées aux activités périscolaires

La recette passe de 103 407 € (2019) à 86 150 € (2020). Cette variation de -17 257 € (-17%) mérite d'être détaillée.

	2019	2020	Variation
Aides de la CAF	58 707	53 097	-5610
Garderie	13 546	8 226	-5320

<b>Petites Vacances</b>	4 385	2 686	-1699
<b>Séjours d'été</b>	2 525	0	-2525
<b>Séjour Ski</b>	13 435	13 866	431
<b>Grandes Vacances</b>	6 087	5 142	-945
<b>Mercredis</b>	4 722	3 132	-1590
<b>Total</b>	103 407	86 149	<b>-17258</b>

La fréquentation de toutes les activités d'ALSH est en forte baisse suite à la fermeture des structures pendant la période de confinement.

Même en dehors des périodes de fermeture, la fréquentation n'a pas retrouvé un niveau normal.

Les séjours étant annulés (sauf le ski de février 2020), les recettes sont en chute.

Le maintien des aides de la CAF permet de maintenir la situation, mais quand sera-t-il après la prise en charge des présences effectives de 2020, le versement étant décalé d'un an.

#### 7067 Redevance et droits de la cantine scolaire

La recette passe de 49 400 € (2019) à 28 987 € (2020) soit une baisse de 20 413 €.

Même en dehors des périodes de confinement, la fréquentation de la cantine est en baisse d'environ 10%

### Impôts et taxes

#### 73111 Taxes foncières et d'habitation

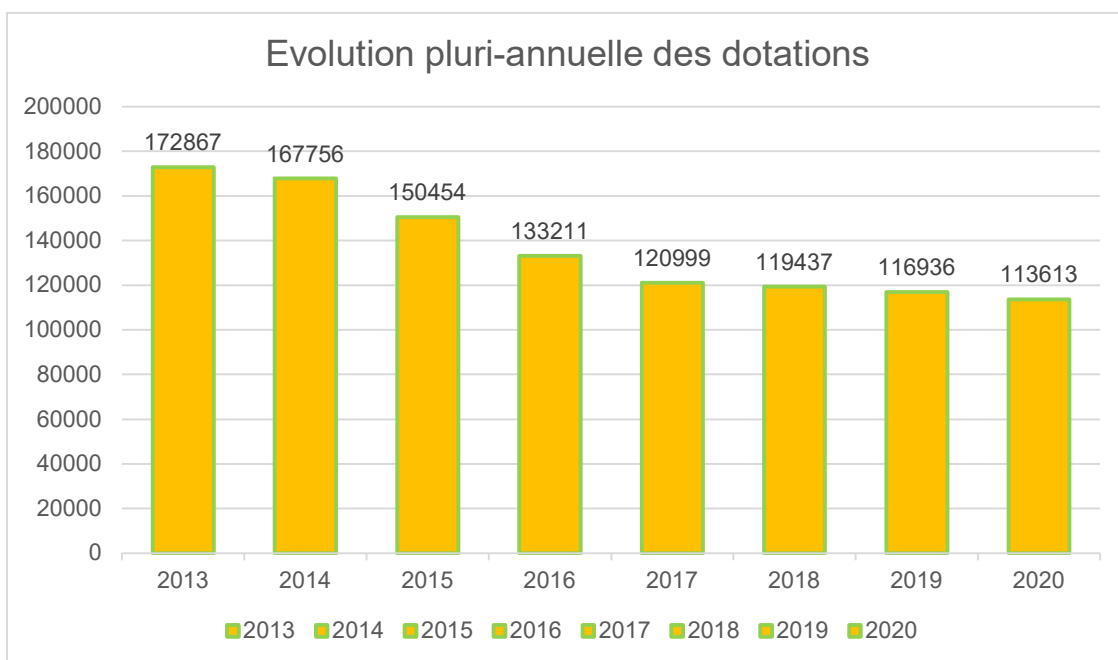
La recette passe de 272 576 € (2019) à 277 728 € (2020). Cette hausse de 1,9% est liée aux bases revalorisées du montant de l'inflation.

7411 Dotation forfaitaire

La recette passe de 50 264 € (2019) à 46 356 € (2020). Cette variation de – 3 908 € (-7,8%) équivalente à celle de l'année passée est due à la baisse des dotations de l'état dans le cadre du plan de redressement des finances publiques qui, nous le savons maintenant, n'aura probablement jamais lieu.

74121 Dotation de solidarité rurale

La recette passe de 34 354 € (2019) à 34 914 € (2020). Cette variation de + 560€ (+1,6%) vient en partie compenser la baisse de la DGF.

73211 Attribution de compensation

Pour la première fois depuis notre adhésion à l'agglomération castelroussine, la compensation de l'ancienne taxe professionnelle est passée de 220 000 à 227 505 €.

## Revenus des immeubles

752 Revenus des immeubles

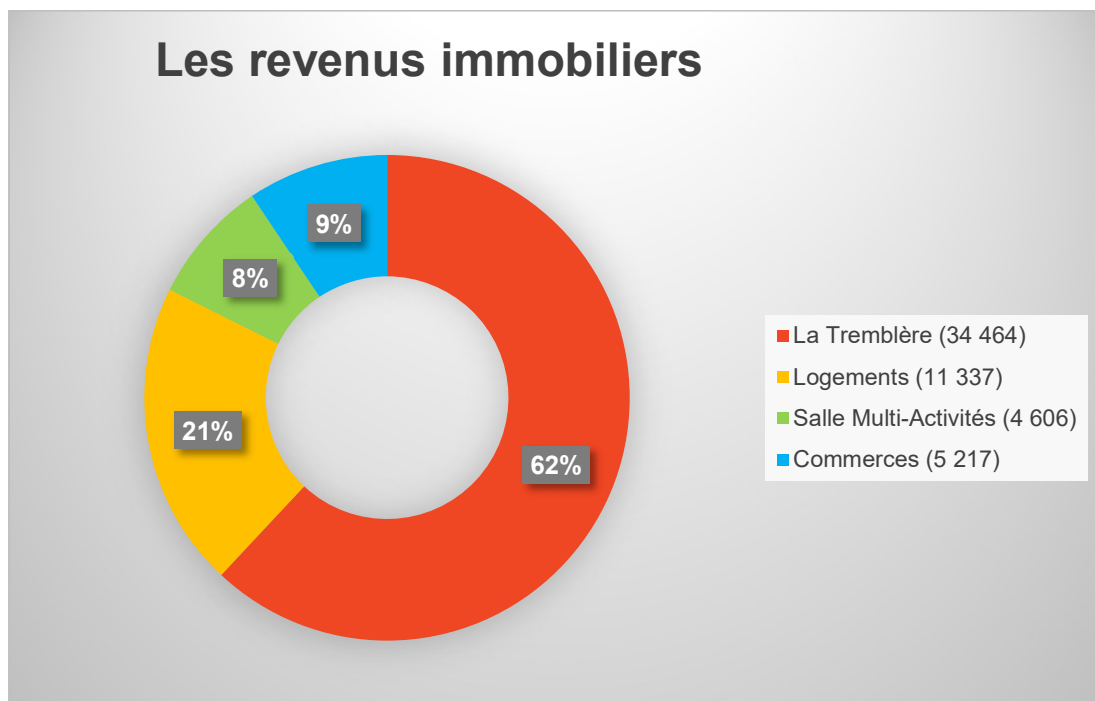
La recette passe de 73 650 € (2019) à 61 438 € (2020). Cette recette mérite d'être détaillée.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
<b>La Tremblère</b>	34 464	34 464	0
<b>Parc Locatif</b>	11 609	11 337	-272
<b>Salle Multi-Activités</b>	12 450	4 606	-7 844
<b>Épicerie</b>	5 098	5 217	119
<b>Boulangerie</b>	10 028	0	-10 028
<b>Total</b>	73 649	55 624	- 18025

Les revenus du parc locatif sont à son niveau habituel, tous les logements étant loués.

A noter qu'il a été retranché des loyers comptabilisés pour la Boulangerie la perte sur créance irrécouvrable comptabilisée au compte 6542 pour un montant de 5814 €.

La fréquentation de la salle multiactivités était en hausse en 2019 mais n'est plus utilisée compte tenu des restrictions liées au COVID.



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

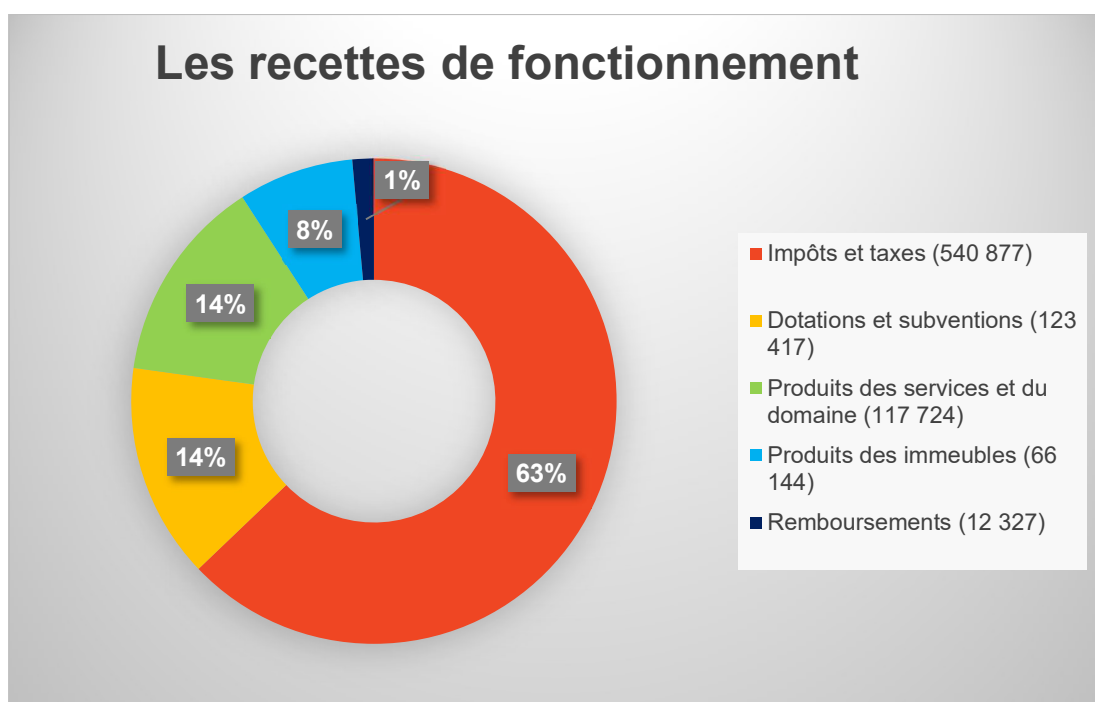
Le loyer du centre de formation de la Berrichone Football représente à lui seul près des deux tiers des recettes immobilières de la commune compte tenu de la baisse des autres loyers.

Les logements communaux représentent un peu moins du quart des recettes.

La salle multiactivité ne représente plus que 8 % des revenus.

Le solde (9%) correspond à la location d'un seul des deux commerces. Il est à noter qu'à ce jour aucun repreneur pour la boulangerie n'est en vue.

## Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Si l'on additionne les impôts perçus directement par la commune (63% des recettes) et les transferts en provenance des autres collectivités (14% des recettes), on constate que les trois quarts de nos recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité.

Le quart restant provient pour les deux tiers de la facturation des services produits par la commune (cantine et activités périscolaires) et pour le tiers restant, des revenus de son patrimoine immobilier.

## Budget d'investissement dépenses

### Emprunts

#### 1641 Emprunts en euros

La partie du capital des emprunts remboursés passe de 76 369 € (2019) à 44130 € en 2020. Cette variation de – 32 239 € (-57%) est due à la baisse de la part des intérêts dans les remboursements d'emprunt et donc à une part de capital plus importante, mais surtout à l'arrêt de l'emprunt de la Tremblère.

Un emprunt de 100 000 € souscrit auprès de la CRCO pour le financement des travaux de la rue des écoles a été réalisé en novembre.

Une analyse complète de l'évolution de la dette est disponible en début de rapport.

### Travaux et dépenses d'investissement notables

#### Matériel d'entretien des espaces verts

Une tronçonneuse pour un montant de 449 €.

#### Réseaux et voirie

Réhabilitation de la rue des écoles pour 215 455 € ( pour mémoire 34 086 € réalisés en 2019). Le solde des travaux étant réalisé sur 2020.

Le reste à réaliser pour 2021 est de 10 000 €.

#### Marre des cassons

Des travaux pour un montant de 22 351 €.

#### Éclairage public

Remplacement de 31 lanternes pour un montant de 22 421 €.



**Mobilier**

Remplacement d'une armoire de réfrigération pour 1975 €.

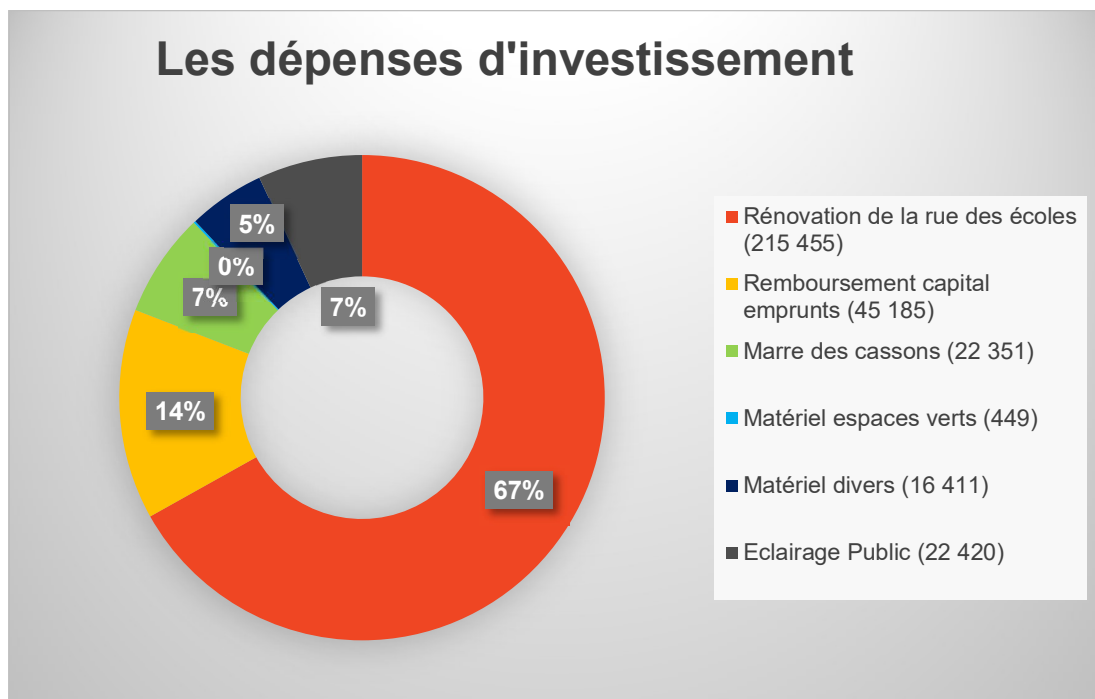
Achat d'une table de réunion pour 885 €.

**Matériel divers**

Achat d'une autolaveuse pour 11 202 €.

2 bondes pour le lavoir pour 1704 €.

1 commande manuelle des cloches pour 645 €.

**Répartition des dépenses d'investissement**

Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Les trois quarts de nos dépenses d'investissement sont consacrés en 2020 au début des travaux de rénovation de la rue des écoles.

15 % de nos dépenses sont affectées au remboursement du capital de nos emprunts en cours.

Le reste est consacré à l'achat de matériel et la rénovation de l'éclairage public (leds).

## **Budget d'investissement recettes**

### Remboursement de la TVA

#### 10222 F.C.T.V.A

Le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement passe de 13 428 € (2019) à 8722 € (2020). Il y avait moins de dépenses d'investissement pendant la période afférente au remboursement compte tenu du décalage de remboursement de 2 ans (2018). Les travaux de l'épicerie en 2018 faisant l'objet d'une récupération immédiate de la TVA ne donnent pas lieu à FCTVA en 2020. Les travaux de rénovation de la rue des écoles permettront un montant important de FCTVA en 2022.

### Taxe d'aménagement

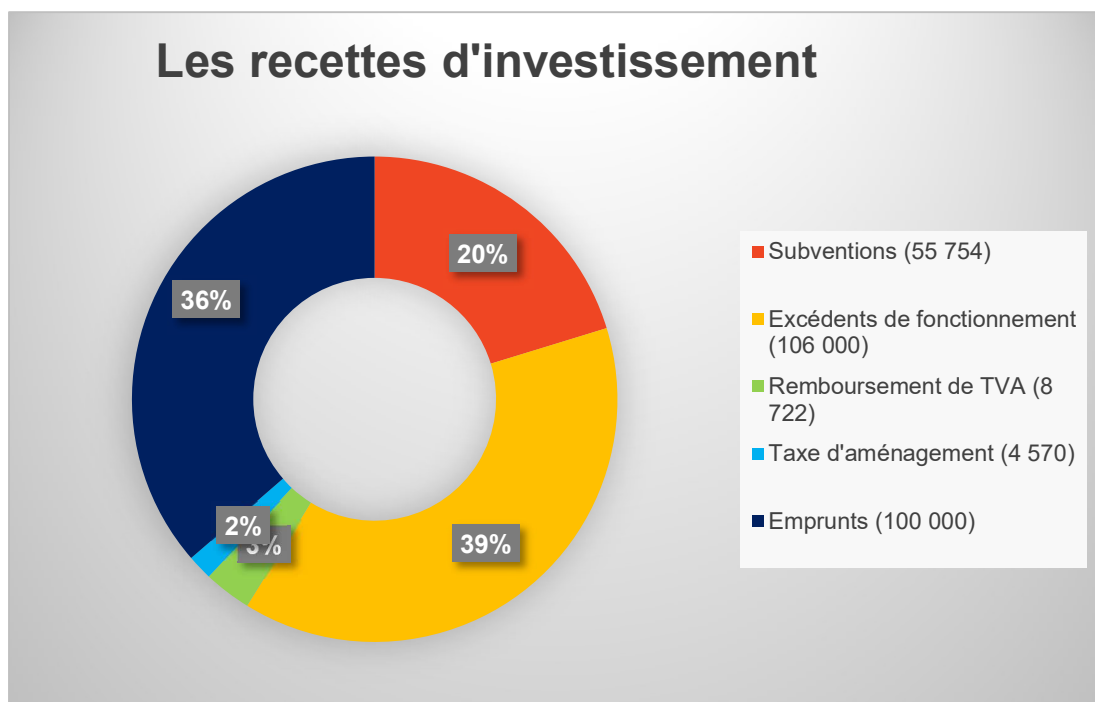
#### 10226 Taxe d'aménagement

Le montant de la taxe perçue est passé de 10 264 € (2019) à 4 570 € (2020). Cette variation est expliquée par une moins grande demande de permis de construire sur la commune en 2019. On revient à un niveau plus bas que la moyenne des années passées.

### Subventions

L'évolution du montant des subventions d'investissement est étroitement liée aux investissements réalisés par la commune. Elle est donc liée au montant des dépenses déjà abordées plus haut dans ce rapport.

## Répartition des recettes d'investissement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Pour 39 %, ce sont les économies que nous réalisons sur notre budget de fonctionnement qui nous permettent de réaliser nos investissements.

Les aides représentent un cinquième de nos ressources.

Le recours à l'emprunt permet le financement de plus du tiers de nos investissements.

Le solde des ressources est constitué par la taxe d'aménagement et le remboursement de la TVA sur les investissements passés.